



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte d'électeur

Question écrite n° 120291

Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne auprès de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, l'intérêt et l'importance des cérémonies de citoyenneté annoncées par le Président de la République, lors du dernier congrès des maires de France. Cette cérémonie, s'adressant à tous les jeunes Français majeurs, doit prendre la forme d'un accueil en mairie avec la remise de la carte d'électeur et des documents relatifs aux droits et devoirs des citoyens. Il lui demande les perspectives de mise en oeuvre de cette initiative dont le principe devrait être inclus dans le code électoral, d'autant que, pour cette année 2007, la cérémonie ne peut s'effectuer que du 1er mars au 6 avril 2007 en raison des prochaines campagnes électorales. (Maires de France, n° 233, février 2007.)

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120291

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2577